



Le Premier Ministre a dévoilé ses orientations budgétaires pour 2026 avant l'été. Sans surprise, elles s'inscrivent dans la lignée de ce qui est fait depuis de nombreuses années. Au prétexte de la dette, nos gouvernants appliquent les mêmes recettes, y compris celles qui ont conduit au creusement des déficits.

**La facture de ces politiques économiques néfastes est systématiquement présentée aux classes moyennes et aux plus fragiles d'entre nous.**

Le tissu économique et social de notre pays a été abimé par la désindustrialisation et le dumping social et fiscal, voulus et organisés depuis des années. Comment ne pas s'étonner ensuite de notre fébrilité économique, de nos manques de recettes et de notre besoin d'endettement ?

**La source de tous nos maux serait l'obésité de notre modèle social !?**

Jamais nos politiques ne se remettent en cause sur leurs choix économiques qui nous conduisent dans l'ornière. Il n'y aurait pas d'autres alternatives à leurs politiques !? Nous n'y croyons pas !

Le transport aérien et Air France sont de formidables révélateurs de nos turpitudes économiques. L'ouverture aux quatre vents de nos marchés a permis un dumping fiscal et social offrant nos parts de marché à qui voulait les prendre. Résultat, notre pacte social a été dégradé créant des colères sociales légitimes dans notre secteur d'activité et dans notre entreprise.

Récemment encore, le gouvernement a décidé une augmentation de la TSBA pour la plus grande joie de nos concurrents étrangers qui gagnent encore en compétitivité par rapport à nous.



**La logique économique de nos gouvernants nous conduit dans l'abîme, la résistance est une nécessité.**



**Les confédérations réunies en intersyndicale le 29 août ont décidé d'un mouvement de grève pour le 18 septembre. FO Air France répondra à cet appel et invite les salariés de l'entreprise à faire de même en lançant un appel à la grève de 1h à 24h.**

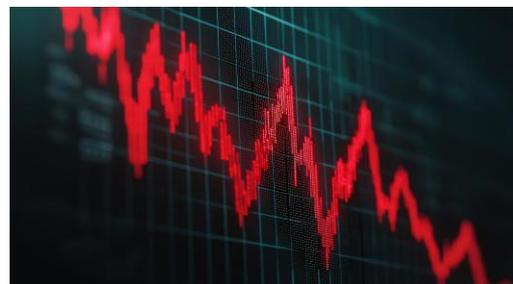
Pour les salariés soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer 48 heures avant !

## **FO Air France rejoint l'appel interprofessionnel du 18 septembre et dépose un préavis de grève de 1 à 24 heures.**

Nous tiendrons informés des lieux de cortèges dès que nous aurons l'information.

**Les salariés concernés par la loi diard doivent se déclarer auprès de leur hiérarchie 48 heures avant.**

Les menaces d'un tel budget sont sérieuses pour le quotidien des travailleurs, des chômeurs ou encore des retraités de ce pays. À n'en pas douter, un budget de cette nature aurait des effets récessionnistes sur l'économie nationale.



Dès lors, l'activité de notre entreprise (déjà convalescente !) serait impactée.

**Enfin, la question de qui sera Premier Ministre importe peu.**

**L'important, c'est le changement de cap pour protéger la population de ce pays.**

Christophe Malloggi  
Secrétaire général



**Un autre appel, celui-ci citoyen et qui se veut indépendant des syndicats et des partis politiques, a été lancé pour le 10 septembre.**

Pour rappel, la Confédération Force Ouvrière a lancé **un préavis de grève s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre.**

Tout salarié désireux de soutenir cette action citoyenne sera couvert par ce préavis.

